



Mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII

Loi sur les LANGUES OFFICIELLES

État des réalisations 2005-2006



Mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII

Loi sur les
LANGUES OFFICIELLES

État des réalisations 2005-2006

octobre 2006

Rapport publié par

Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec
Montréal (Québec) H4Z 1E8

www.dec-ced.gc.ca

© Ministère des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

Catalogue : Iu90-1/1-2006
ISBN : 0-662-49501-2

Photographies :
Ariane Ouellet et Streiff, ©Le Québec en images, CCDMD

Imprimé au Canada

octobre 2006



Canada

ARTICLE 41 DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

« Le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

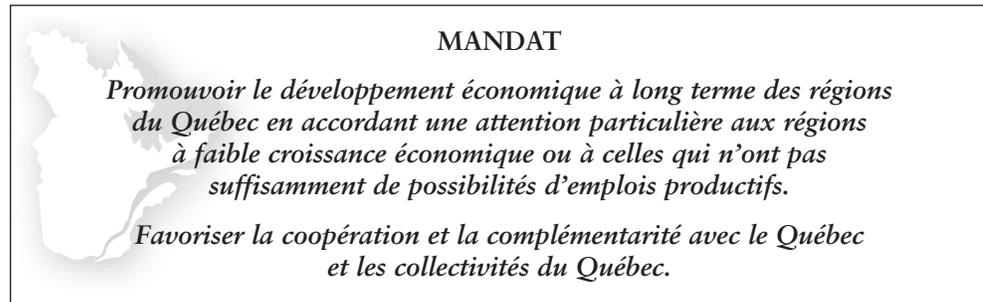
Renseignements généraux	1
Sommaire des principaux résultats atteints	3
Principaux résultats par catégorie d'intervention	5
État des réalisations 2005-2006	9
1. Sensibilisation - activités internes	9
2. Consultation	11
3. Communication	14
4. Coordination et liaison	17
5. Financement et prestation de programmes	20
6. Reddition de comptes	24
Liste des acronymes	26

État des réalisations axé sur les résultats

Mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) 2005-2006

Renseignements généraux

Adresse : Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8



Responsables de la mise en œuvre de la partie VII de la *Loi* :

Présidente

Michelle d'Auray

Vice-présidente aux Opérations

Manon Brassard

Championne des langues officielles

Rita Tremblay

Gestionnaire responsable

Sylvain Savage

Coordonnatrice nationale

Lynn Bois

Agence de développement économique du Canada

pour les régions du Québec

800, square Victoria

Bureau 3800, C.P. 247

Montréal (Québec) H4Z 1E8

Téléphone : 514-283-6585

Télocopieur : 514-283-7491

Courriel : lynn.bois@dec-ced.gc.ca

Responsable de la reddition de comptes de la mise en œuvre
de la partie VII de la *Loi* :

Direction de la planification intégrée

Salah Ben Rejeb, analyste

Sommaire des principaux résultats atteints

En réalisant son mandat, l'Agence aide le gouvernement du Canada à donner suite à son engagement de promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens et les Canadiennes dans la recherche de leur bien-être et de favoriser le développement économique de toutes les régions du pays pour réduire l'inégalité des chances. Par le fait même, elle contribue à la réalisation des objectifs de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), notamment en ce qui a trait aux engagements de l'article 41 de la partie VII, soit l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et de la dualité linguistique canadienne.

L'intervention de l'Agence s'inscrit dans la perspective du *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats* (CGRR) du gouvernement du Canada en matière de langues officielles et se rapporte plus particulièrement aux résultats horizontaux suivants :

- le renforcement du développement économique des communautés et des industries de la langue
- le renforcement de la vitalité des communautés
- le renforcement de la dualité linguistique au sein des institutions de la société
- l'accès amélioré à l'apprentissage et à la dualité linguistique
- le respect de la *Loi sur les langues officielles* et de la *Constitution*.

En renouvelant ses orientations stratégiques au cours de la dernière année, l'Agence s'est assurée d'y intégrer la dimension des langues officielles. En effet, par ses orientations stratégiques, elle contribue à l'épanouissement des CLOSM et à la dualité linguistique.

Ainsi, en *vitalité des collectivités*, l'Agence mise sur :

- le renforcement des liens avec les CLOSM afin de les mobiliser pour entamer des actions communes à l'égard du développement (capital social)
- le renouvellement de la base entrepreneuriale des CLOSM en considérant leurs propres forces et leurs atouts
- le développement des capacités d'attirer et de retenir les organisations, les personnes de talent, y compris les jeunes, et les touristes.

En *compétitivité des entreprises et des régions*, l'Agence mise sur :

- le développement des capacités des entreprises des CLOSM à innover dans les produits, les services et les pratiques d'affaires; à produire à moindre coût; à adopter des technologies de pointe; à développer des marchés et à répondre aux exigences imposées par l'environnement externe.

Sensibilisation

La sensibilisation du personnel et des gestionnaires de l'Agence, en ce qui a trait à leur responsabilité dans la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et à l'égard des CLOSM, s'est poursuivie au cours de l'année. Son engagement relativement à la partie VII de la *Loi* est bien compris à l'intérieur ainsi que par ses principaux partenaires externes. L'Agence s'est dotée d'un nouveau cadre de responsabilisation sur les langues officielles qui renforce cet engagement.

Consultation

Au cours des dernières années, l'Agence a entrepris de nombreuses activités formelles et informelles de consultation et d'échange avec les communautés anglophones et y a participé afin d'être davantage au fait de leurs attentes et de leurs préoccupations et d'axer le développement d'initiatives dans le sens des priorités déterminées, soit le développement de l'entrepreneuriat et le maintien des jeunes dans leur région. En 2005-2006, les liens plus durables entre l'Agence et les CLOSM sont renforcés :

- participation active de diverses ressources des CLOSM dans l'élaboration d'initiatives particulières afin d'en orienter le développement, notamment les projets pilotes (l'index de vitalité et le réseau d'investissement social) et l'Initiative de diversification économique des collectivités de pêche (IDECP)
- participation dans la mise en œuvre des projets pilotes à caractère structurant.

Communication

Les activités de communication externe destinées aux CLOSM (par exemple présentation, publication et diffusion de plans et de rapports, annonce d'initiatives) ont donné à ces dernières un accès accru à l'information sur les activités et sur les programmes et les politiques de l'Agence, et elles ont permis une meilleure connaissance de ses programmes et de ses services. Les communautés anglophones sont informées des nouvelles initiatives comme l'IDECP et l'Initiative de diversification économique des collectivités – Rapport Coulombe (IDEC-RC) ainsi que des développements dans les projets pilotes réalisés, du plan d'action et des rapports annuels. Elles ont accès aux programmes et aux services de l'Agence.

Coordination et liaison

L'Agence s'est dotée de mécanismes de coordination et de liaison pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM, notamment par le développement et la mise en œuvre d'initiatives horizontales, l'accès à l'information et le partage de bonnes pratiques. À l'intérieur, l'Agence a mis en place un réseau de coordonnateurs locaux, chapeauté par la coordonnatrice nationale et composé d'une douzaine de personnes-ressources, responsables de la liaison avec les communautés anglophones. À l'extérieur, la collaboration de l'Agence avec les différents intervenants fédéraux s'est consolidée grâce à sa participation aux différentes initiatives horizontales, comme le Fonds d'appui pour les communautés de langues officielles (Ressources humaines et du développement social Canada [RHDSC]) et le *Plan d'action pour les langues officielles* du gouvernement. Aussi, l'Agence a bénéficié de sa participation assidue aux rencontres des coordonnateurs nationaux et au Forum des champions des langues officielles. Elle y a tissé des liens, a tiré profit des pratiques exemplaires et de l'information échangée et a partagé ses initiatives tels que son cadre de responsabilisation sur les langues officielles.

Financement et prestation de programmes

L'Agence suscite, accompagne et appuie la réalisation de plusieurs projets de développement auprès de sa clientèle anglophone afin de favoriser la vitalité des collectivités et la compétitivité des entreprises et des régions du Québec. Au 31 mars 2006, elle comptait plus de 400 projets en cours¹, auprès de sa clientèle anglophone, totalisant une aide financière d'environ 65 millions de dollars et une valeur d'investissement de plus de 232 millions de dollars. En 2005-2006, l'Agence a approuvé 92 nouveaux projets, soit une contribution financière de 11,5 millions de dollars et une valeur d'investissement de plus de 50 millions de dollars. Ces nouveaux projets vont contribuer au maintien de plus de 1 500 emplois et à la création de plus de 340 emplois. Par l'entremise du *Plan d'action pour les langues officielles* et le protocole d'entente avec Industrie Canada, l'Agence a permis à 24 jeunes gens de faire des stages dans les domaines de l'économie du savoir. Dix-huit d'entre eux ont vu leur stage se transformer en emploi, soit un taux de maintien en poste de 75 %.

¹ Projets en cours : ententes de contribution conclues entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006 ainsi que les projets antérieurs au 1^{er} avril 2005 qui sont encore actifs.

Reddition de comptes

L'intégration de l'Article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, aux programmes et aux services de l'Agence est une réalité. L'Article 41 est maintenant intégré aux documents ministériels de planification et de reddition de comptes qui sont déposés au Parlement. Les nouvelles orientations stratégiques 2006-2011 de l'Agence portent une attention particulière aux collectivités et aux groupes cibles, notamment les CLOSM. Son cadre de responsabilisation sur les langues officielles renforce cette intégration et son engagement envers la LLO.

L'Agence a mis en œuvre certaines recommandations de la commissaire aux langues officielles concernant les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) :

- les informer de leurs obligations linguistiques et des mesures concrètes qu'elles doivent prendre pour s'en acquitter
- élaborer une stratégie afin de s'assurer qu'elles se conforment aux exigences
- mettre en place des mécanismes de surveillance et de contrôle
- mesurer périodiquement la qualité des services qu'elles fournissent.

Enfin, l'enquête annuelle sur la satisfaction de la clientèle de l'Agence, contenant des questions spécifiques pour la clientèle anglophone, indique une satisfaction générale de cette dernière à l'égard des services offerts, notamment pour la qualité de l'information écrite, le service téléphonique et le service en personne. Le taux de satisfaction général dépasse 82 %.

Conclusion

L'Agence a amélioré son appui aux CLOSM dans les différentes catégories d'intervention et continuera dans cette voie. Au cours de la prochaine année, elle procédera à l'actualisation de son plan d'action en fonction de ses nouvelles orientations stratégiques afin de mieux répondre aux besoins de ces communautés au Québec, de prendre *des mesures positives* pour se conformer au nouveau cadre législatif des langues officielles et d'être à l'affût de l'évolution des nouvelles pratiques gouvernementales.

I Sensibilisation - activités internes

Objectif : activités internes visant à sensibiliser les employés et les gestionnaires de l'Agence à leur responsabilité en ce qui a trait à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et aux CLOSM.

Résultats : introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'Agence. Tous les employés et les gestionnaires connaissent et comprennent leur responsabilité à l'égard de l'article 41 de la LLO et des CLOSM.

Activités : activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc. menées à l'Agence dans le but de sensibiliser les employés et la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

I.1 Premier résultat visé

La haute gestion est bien informée et sensibilisée à l'engagement de l'institution à l'égard de l'article 41.

Principales activités réalisées ¹	Progrès réalisés (résultats atteints) ²
<ul style="list-style-type: none"> ■ production de plusieurs fiches informatives, tenue de rencontres de sensibilisation et d'échange avec la haute direction ■ consultations auprès de tous les directeurs en vue de l'élaboration du nouveau cadre de responsabilisation de la LLO ■ session de formation organisée par le Bureau du Conseil Privé et Justice Canada auprès du Secteur Politiques et planification de l'Agence, notamment sur le Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les langues officielles et les enjeux légaux de la loi. 	<p>L'engagement de l'Agence à l'égard de l'article 41 est bien compris au niveau de la haute gestion qui contribue directement à son évolution et à son suivi de façon continue.</p> <p>Les directeurs de l'Agence comprennent et reconnaissent la responsabilité qui leur incombe dans la mise en œuvre de l'article 41. L'approbation du nouveau cadre de responsabilisation confirme cette compréhension.</p>

Notes:

1 Les principales activités réalisées pendant l'année visée par l'*État des réalisations*.

2 Les projets réalisés (résultats atteints) pendant l'année visée par l'*État des réalisations*.

1.2 Deuxième résultat visé

Les bureaux d'affaires et les partenaires de l'Agence concernés sont sensibilisés et informés des réalisations et des développements relatifs à l'article 41 au sein de l'Agence et du gouvernement.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ diffusion du <i>Bulletin 41-42</i> à l'Agence■ démarches de sensibilisation auprès du Réseau des SADC■ diffusion de l'<i>État des réalisations</i> à l'ensemble des centres de responsabilité et aux partenaires.	<p>Plusieurs documents ont été diffusés afin de contribuer à la sensibilisation à l'article 41 et à l'information sur les pratiques exemplaires.</p> <p>Les bureaux d'affaires, les directions de l'Agence, le Réseau des SADC ainsi que les SADC saisissent l'importance que revêt l'épanouissement des CLOSM en vertu de la LLO et les liens qui peuvent être établis en vertu du mandat de ces organismes œuvrant dans le développement économique des collectivités.</p>

1.3 Troisième résultat visé

Une communauté de pratiques, de réseautage et d'échange est maintenue et alimentée.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ échanges fréquents avec les personnes-ressources de l'article 41 des bureaux d'affaires et collaboration avec les représentants de plusieurs directions■ transmission régulière aux bureaux d'affaires des rapports d'activités du <i>Community Economic Development and Employability Committee</i> (CEDEC)■ diffusion de la publication <i>Table Talk</i> produite par la Table communautaire.	<p>Les priorités et les préoccupations des CLOSM sont véhiculées au sein de l'organisation sur une base régulière et elles sont prises en compte dans l'action de l'Agence.</p>

2 Consultation

Objectif : partage d'idées et d'information entre l'Agence et les CLOSM afin qu'elles comprennent mieux leur mandat et leurs priorités respectives et qu'elles puissent définir des possibilités de développement de ces dernières.

Résultats : établissement de liens durables entre l'Agence et les CLOSM qui comprennent leurs besoins et leur mandat respectifs.

Activités : activités (par exemple comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (par exemple tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation des bureaux d'affaires à des consultations des CLOSM pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

2.1 Premier résultat visé

Des mécanismes d'échange sont établis ou maintenus et la haute direction ainsi que le personnel de l'Agence sont informés des enjeux de développement économique, des besoins et des attentes des communautés anglophones.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ participation aux rencontres d'échange et de consultation avec la communauté anglophone organisées par le Bureau du Conseil privé■ participation active à l'organisation et à la tenue de la consultation sectorielle, de concert avec Industrie Canada, auprès de la communauté anglophone■ participation à plusieurs rencontres des comités aviseurs (développement et implantation de l'index de vitalité et réseau d'investissement social) impliquant la communauté anglophone et ayant été mis en place à la demande de l'Agence	<p>L'Agence s'est impliquée dans de nombreuses activités formelles et informelles de consultation et d'échange avec les communautés anglophones, mettant à contribution tant la haute gestion que plusieurs directions ainsi que les bureaux d'affaires.</p> <p>L'efficacité des consultations sectorielles avec Industrie Canada est améliorée grâce à l'implication préalable des communautés lors de l'organisation de cette activité.</p> <p>Diverses ressources de la communauté ont pu exprimer leurs points de vue et participer activement aux premières étapes de l'élaboration d'initiatives particulières afin d'en orienter le développement.</p>

Suite à la page 12

2.1 Premier résultat visé (suite)

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none"> ■ participation régulière aux rencontres du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone, coprésidence du Groupe de travail permanent sur la création d'emplois et la diversification économique et membre du comité exécutif ■ rencontre avec des membres de la Table communautaire à Châteauguay afin de les consulter sur une variété de sujets dont la prochaine phase du volet économique du Plan d'action gouvernemental ■ échanges réguliers avec les CEDEC, présentation de leurs priorités et de leurs activités ■ rencontre du comité interne sur les langues officielles mis sur pied cette année et composé des gestionnaires de l'Agence ■ diffusion des pratiques exemplaires à l'égard des CLOSM. 	<p>Des liens directs avec les CLOSM sont renforcés pour permettre à l'Agence d'être davantage au fait des attentes et des préoccupations des communautés et pour axer le développement d'initiatives allant dans le sens des priorités déterminées.</p> <p>Les besoins et les attentes des communautés anglophones sont pris en compte de façon continue par les gestionnaires de l'Agence.</p> <p>La détermination du mandat du comité interne sur les langues officielles pour favoriser la concertation et mieux considérer et concrétiser les engagements de l'Agence à l'égard de l'article 41.</p>

2.2 Deuxième résultat visé

Des pistes sont explorées afin de développer des projets et des initiatives en lien avec les besoins des CLOSM.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ consultation des représentants de la Table communautaire concernant les priorités à retenir dans le développement des projets et des initiatives au bénéfice des CLOSM■ rencontre de nombreux organismes tels que l'Alliance numériQC pour le développement de projets structurants■ participation active des communautés locales dans les activités et la mise en œuvre de projets à l'intention des CLOSM■ consultations publiques auprès des collectivités de la Basse-Côte-Nord pour planifier la stratégie d'intervention dans le cadre de l'IDECP.	<p>L'Agence s'est associée de près aux CLOSM et à ses membres dans le développement et le suivi d'initiatives dans le cadre de la mise en œuvre du volet économique du <i>Plan d'action pour les langues officielles</i>. Les objectifs visés étaient de leur donner l'occasion d'exercer une influence prépondérante et de faire en sorte que les projets soient élaborés sur mesure, qu'ils suscitent des partenariats et que les besoins soient bien pris en considération tout au long du processus de mise en œuvre.</p> <p>Certaines propositions des CLOSM sont retenues dans l'IDECP.</p>

2.3 Troisième résultat visé

Des projets ou des initiatives en lien avec les attentes exprimées par les CLOSM sont développés.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ participation aux comités aviseurs dans le suivi des projets pilotes (index de vitalité communautaire et apprentissage en économie sociale).	<p>L'Agence a poursuivi la mise en œuvre de projets pilotes à caractère structurant. Ces projets visent, entre autres, à développer et à rendre accessibles trois outils d'appui aux entreprises d'économie sociale dans les communautés anglophones, soit un guide d'analyse des entreprises d'économie sociale, un tableau de bord de gestion et un index de vitalité des collectivités.</p>

2.4 Quatrième résultat visé

Des liens de communication entre les bureaux d'affaires de l'Agence et les organismes de la communauté anglophone sont maintenus ou renforcés.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ liaison entre les bureaux d'affaires et les organismes des CLOSM afin de favoriser la communication■ participation au Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone (CNDRH) dans le but de renforcer les liens■ messages ministériels transmis lors de différentes activités organisées par les CLOSM comme la 9^e conférence sur l'entrepreneurship mise sur pied par le <i>Youth Employment Services</i> (YES).	Les liens entre plusieurs bureaux d'affaires et les organismes de la communauté ont été renforcés au cours de la dernière année.

3 Communication

Objectif : transmission d'information (à l'extérieur) pour promouvoir le caractère bilingue au Canada et communication aux CLOSM de renseignements au sujet des activités, des programmes et des politiques de l'Agence qui peuvent les intéresser.

Résultats : la culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'Agence. Les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet de ses programmes et de ses services.

Activités : activités de communication externe visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir la dualité linguistique; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Internet pour communiquer avec les CLOSM.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

3.1 Premier résultat visé

La clientèle anglophone est informée des programmes, des services ainsi que des initiatives de l'Agence et des liens avec les CLOSM sont établis ou renforcés.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ présentations ponctuelles aux membres de la communauté anglophone, selon l'état d'avancement des travaux, des progrès réalisés dans les projets pilotes et les stages du <i>Plan d'action pour les langues officielles</i>■ présentations au CNDRH des programmes et des services de l'Agence et des groupes intermédiaires de leur région■ diffusion de l'<i>État des réalisations</i> auprès du <i>Quebec community groups network</i> (QCGN) et de la Table communautaire■ publication de l'<i>État des réalisations</i> dans Internet■ annonce de l'IDECP ainsi que de l'IDEC-RC aux CLOSM, par l'entremise des médias communautaires■ édition et distribution de tous les rapports, brochures, dépliants et communiqués dans les deux langues officielles.	<p>Maintenant, la communauté anglophone connaît mieux les programmes et les services de l'Agence ainsi que le réseau interne de personnes-ressources avec lesquelles elle communique et collabore de plus en plus.</p> <p>Plusieurs communautés locales se sont impliquées dès les premières étapes de la mise en œuvre du volet économique du <i>Plan d'action pour les langues officielles</i> et ont saisi des occasions d'y contribuer.</p> <p>Les CLOSM sont informées des développements des projets pilotes réalisés et elles ont accès aux renseignements et aux outils pertinents.</p>

3.2 Deuxième résultat visé

La clientèle anglophone a accès à l'information sur les programmes et les services de l'Agence ainsi qu'à son plan d'action et à ses réalisations dans le cadre du Programme des langues officielles dans le site Internet.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ inclusion du plan d'action et des rapports annuels relatifs aux différentes parties de la LLO dans le site Internet de l'Agence■ l'information à l'intention des CLOSM est fournie à Industrie Canada, coordonnateur du site Communaction.ca.	<p>Les communautés anglophones ont un accès accru et de meilleure qualité à l'information en ligne, et ce, sur plusieurs sites.</p> <p>Le site Communaction.ca regroupe l'information, destinée aux CLOSM, provenant des ministères et des organismes de développement économique.</p>

4 Coordination et liaison

Objectif : réseautage, coopération et liaison (par exemple recherches, rencontres conjointes, etc.) au sein de l'Agence ou entre l'Agence et d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernement.

Résultats : collaboration avec plusieurs partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et pour partager les pratiques exemplaires.

Activités : activités de coordination (par exemple recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même, avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernement; participation à des activités organisées par d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc. à divers forums gouvernementaux.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

4.1 Premier résultat visé

Des initiatives horizontales sont maintenues et développées.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ plusieurs représentants de l'Agence ont participé aux différents comités mis en place dans le cadre de l'initiative horizontale financée par le Fonds d'appui de Ressources humaines et du développement social Canada (anciennement RHDCC); l'Agence a contribué aux travaux de révision de certains dossiers comme le cadre stratégique du CNDHR■ collaboration avec différents organismes fédéraux, tels que Pêches et Océans Canada (MPO), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), RHDSC, Industrie Canada (IC) et Patrimoine canadien (PCH), pour élargir et compléter l'offre de services à l'égard des CLOSM■ collaboration avec PCH pour la réalisation d'un projet de développement social en Basse-Côte-Nord et avec d'autres organismes pour trois projets d'études de marché.	<p>La collaboration entre les différents intervenants fédéraux est améliorée.</p> <p>Deux des trois études de marché dans la région de la Basse-Côte-Nord ont démontré la pertinence d'inciter des promoteurs à devenir des producteurs de petits fruits sauvages.</p>

4.2 Deuxième résultat visé

L'information spécifique quant aux orientations des autres partenaires fédéraux est accessible et le partage de bonnes pratiques est appliqué.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ participation aux rencontres des coordonnateurs nationaux et régionaux de l'article 41 organisées par Patrimoine canadien■ participation de la coordonnatrice nationale au Forum des champions des langues officielles.	<p>L'Agence a tiré le maximum de profit de sa participation assidue aux rencontres visant à obtenir des renseignements sur l'article 41, à les transmettre et à les échanger avec les partenaires fédéraux.</p> <p>Les liens sont établis avec le réseau des champions afin de tirer profit des bonnes pratiques et de l'information qui y sont présentées.</p> <p>Ces rencontres et ces échanges ont aussi permis à l'Agence de définir des pistes d'action et des projets auxquels elle pourrait contribuer.</p>

4.3 Troisième résultat visé

L'information concernant les initiatives de l'Agence est partagée avec les partenaires fédéraux.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ présentation, par la coordonnatrice nationale, de renseignements pertinents lors du forum des champions et des rencontres des coordonnateurs nationaux tels que la présentation du cadre de responsabilisation de l'Agence.	<p>Après ces rencontres, d'autres institutions fédérales ont demandé de plus amples renseignements et elles ont pu s'inspirer des bonnes pratiques présentées.</p>

4.4 Quatrième résultat visé

Le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) avec PCH est renouvelé.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ une rencontre avec les représentants de PCH a eu lieu concernant le renouvellement de l'entente PICLO qui prend fin le 31 mars 2007■ une évaluation des résultats reliés au PICLO est présentement en cours.	

4.5 Cinquième résultat visé

Le volet économique du *Plan d'action pour les langues officielles*, favorisant les synergies et les complémentarités avec les partenaires de l'Agence, est mis en œuvre de manière cohérente.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ échanges et concertation avec Industrie Canada et les autres agences de développement économique régional relativement au développement et à l'approbation de projets.	Les échanges avec les partenaires de l'industrie ont permis de suivre l'évolution de la mise en œuvre des projets reçus et approuvés et de demeurer attentifs à des pistes de collaboration possibles entre les institutions fédérales.

5 Financement et prestation de programmes

Objectif : prestation de programmes et de services (par exemple ressources, contributions en nature, financement, etc.) et financement à l'intention des CLOSM, par l'Agence elle-même ou avec d'autres institutions fédérales; intégration des besoins des CLOSM.

Résultats : les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'Agence et elles ont un accès adéquat à ses programmes et à ses services. Les besoins des CLOSM (par exemple dispersion géographique, possibilité de développement) sont pris en compte.

Activités : mise en œuvre des programmes et de la prestation de services de l'institution fédérale; financement de projets des CLOSM, seul ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et des services.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

5.1 Premier résultat visé

Des initiatives de développement économique sont élaborées pour ou par des clients anglophones selon une proportion représentative de la population.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ au 31 mars 2006, l'Agence compte 429 projets en cours pour une aide totale de 64,8 millions de dollars et une valeur d'investissement de 233 millions de dollars. Ces projets visent la compétitivité des entreprises (60 %) et la vitalité des collectivités (40 %).	Comme prévu dans la stratégie de l'Agence, des projets ont été appuyés afin de favoriser la participation accrue de la clientèle anglophone au développement économique des collectivités, au renforcement des capacités communautaires, au développement d'initiatives de diversification économique, au développement de l'entrepreneursip et à la compétitivité des entreprises.

Suite à la page 21

5.1 Premier résultat visé (suite)

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ en 2005-2006, l'Agence a approuvé 92 nouveaux projets (9,5 %) auprès de sa clientèle anglophone, dont 14 projets sont dans les collectivités de pêche dans la région de la Basse-Côte-Nord; le montant de l'aide s'élève à plus de 11,5 millions de dollars (5 %); ces projets sont dans les domaines de l'innovation, du développement des marchés d'exportation, de la productivité, des affaires électroniques, de la mise en valeur des ressources naturelles et de l'entrepreneursip.	<p>L'aide de l'Agence en 2005-2006 est moins élevée que l'année dernière (18,3 millions de dollars) et est inférieure au poids relatif des anglophones (8,3 %) au sein de la population québécoise. Cette baisse s'explique par l'approbation exceptionnelle en 2004-2005 d'un projet de 9,1 millions de dollars (Centre de recherche en technologies langagières). Par ailleurs, la valeur totale de l'investissement des projets approuvés s'élève à plus de 50,6 millions de dollars. Ils vont contribuer à maintenir plus de 1 500 emplois et à créer plus de 340 emplois.</p>

5.2 Deuxième résultat visé

Le volet économique du *Plan d'action pour les langues officielles* du gouvernement est mis en œuvre.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ suivi de projets dans le domaine du développement de l'entrepreneuriat et de stages reliés à la nouvelle économie■ appel à des ressources externes spécialisées dans les secteurs considérés comme prioritaires par les communautés anglophones afin de coordonner le développement, la création de partenariats et la mise en œuvre de projets pilotes■ rencontre avec des partenaires pour poursuivre les projets structurants de téléapprentissage.	<p>Les projets en cours ont permis aux CLOSM de définir des pistes d'action visant leur diversification économique ainsi que l'amélioration de leur vitalité économique. Un exemple éloquent est le projet de la Basse-Côte-Nord portant sur l'établissement de pistes possibles et la production d'un plan d'action. La 2^e phase de ce projet est présentement en préparation. Ce projet vise la diversification de la base économique de la région.</p> <p>Comme l'année dernière, dans le cadre du projet des stages, l'Agence a permis à 24 jeunes de participer à un stage dans différents créneaux liés à la nouvelle économie. Parmi ces stagiaires, 18 personnes ont vu leur stage se transformer en emploi, soit un taux de maintien en poste de 75 %.</p>

5.3 Troisième résultat visé

Des projets sont développés dans le cadre du PICLO.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ en attendant les résultats de l'évaluation du PICLO, l'Agence n'y a pas recouru, elle a utilisé ses propres programmes et services.	

5.4 Quatrième résultat visé

Les préoccupations et les attentes des CLOSM sont prises en compte par l'Agence dans l'élaboration et la prestation de ses programmes et de ses services.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ lancement d'une étude sur le portrait socio-économique de la communauté anglophone au Québec et dans ses régions.	Cette étude renseigne l'Agence sur la clientèle d'affaires et les collectivités anglophones en vue de préciser ses grandes cibles d'intervention. L'Agence pourra également diffuser des renseignements quant à la situation socio-économique des communautés anglophones par région à ses 14 bureaux d'affaires et à ses partenaires.

5.5 Cinquième résultat visé

Le budget de traduction accordé aux organismes partenaires est utilisé massivement.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ suivi de l'application de l'entente contractuelle liant l'Agence aux SADC et aux Centres d'aide aux entreprises (CAE) desservant une clientèle anglophone.	Les organismes partenaires ont accru leurs efforts en traduction.

6 Reddition de comptes

Objectif : élaboration des plans d'action et des bilans de réalisations annuels, évaluations internes, examens des politiques, etc. faits par les bureaux d'affaires, les directions générales, les secteurs et l'Agence.

Résultats : pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, aux programmes et aux services de l'institution fédérale; la structure de responsabilisation, les évaluations internes, les examens de politique permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités : activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (par exemple le rapport sur les plans et les priorités, le rapport ministériel sur le rendement, le plan d'affaires ministériel, le bilan de réalisations pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); les évaluations et les vérifications internes des programmes et des services; l'examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41.

Principaux résultats visés pendant la période couverte par le plan d'action

6.1 Premier résultat visé

Les objectifs de l'article 41 sont intégrés à la planification stratégique de l'Agence.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ intégration des objectifs visés relativement à l'article 41 dans le rapport sur les plans et les priorités.	L'article 41 est maintenant intégré aux documents ministériels de planification et de reddition de comptes déposés au Parlement. Il s'agit d'une pratique institutionnalisée.

6.2 Deuxième résultat visé

Un taux élevé de satisfaction de la clientèle anglophone à l'endroit des programmes et des services de l'Agence est obtenu.

Principale activité réalisée	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ enquête annuelle et rapport sur l'accessibilité et la qualité des services en anglais offerts par l'Agence à la communauté anglophone (le taux de réponse s'élève à 85 %).	L'enquête annuelle auprès de la clientèle anglophone indique une satisfaction générale des services offerts par l'Agence (82,8 %), notamment pour la qualité de l'information écrite, du service téléphonique et du service en personne.

6.3 Troisième résultat visé

Une contribution aux travaux de la commissaire aux langues officielles est apportée et les recommandations formulées sont prises en considération.

Principales activités réalisées	Progrès réalisés (résultats atteints)
<ul style="list-style-type: none">■ contribution aux travaux de la commissaire aux langues officielles relativement à sa vérification de certaines SADC■ l'Agence a effectué, en février et en mars 2006, une vérification pour répondre aux recommandations de la commissaire aux langues officielles; la vérification vise à déterminer si les SADC et les CAE fournissaient des services adéquats dans les deux langues officielles.	<p>Plusieurs recommandations découlant du rapport doivent être implantées dans le cadre de la nouvelle entente qui est toujours en négociation.</p> <p>Certaines actions prévues ont été réalisées. En mai 2006, l'ébauche finale du rapport de Conseils et Vérification Canada (CVC) a été déposée à l'Agence pour commentaires.</p> <p>Les résultats de la vérification seront publiés dans le prochain rapport des réalisations.</p>

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
CAE	Centres d'aide aux entreprises
CEDEC	<i>Community Economic Development and Employability Committee</i> (Comité d'employabilité et du développement économique communautaire)
CGRR	<i>Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats</i>
CLOSM	Communautés de langue officielle en situation minoritaire
CNDRH	Comité national de développement des ressources humaines
CVC	Conseils et Vérification Canada
IC	Industrie Canada
IDECP	Initiative de diversification économique des collectivités de pêche
IDEC-RC	Initiative de diversification économique des collectivités – Rapport Coulombe
LLO	<i>Loi sur les langues officielles</i>
MPO	Pêches et Océans Canada
PCH	Patrimoine canadien
PICLO	Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle
QCGN	<i>Quebec Community Groups Network</i>
RHDSC	Ressources humaines et Développement social Canada
SADC	Sociétés d'aide au développement des collectivités
YES	<i>Youth Employment Services</i>